



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 3844

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Olivier Falorni, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Olivier Falorni. Monsieur le ministre de l'intérieur, le terrorisme djihadiste nous a déclaré la guerre. Cette guerre nous est menée avec une stratégie nouvelle : la tuerie de masse planifiée. Elle nous est menée avec des modes opératoires nouveaux : attentats-suicides, attentats coordonnés sur plusieurs sites. Il faut tirer les conclusions de ce nouvel état de fait.

Première conclusion : en temps de guerre, il faut gagner la guerre du temps. La nécessité d'intervenir au plus vite doit donc primer afin de sauver un maximum de vies.

Deuxième conclusion : dans ces temps de guerre nouvelle, on ne peut plus faire la guerre d'antan. Il nous faut donc une nouvelle doctrine d'action et d'intervention, mais aussi des moyens humains et matériels supplémentaires.

Troisième conclusion : en temps de guerre, la guerre des polices doit être d'un autre temps. Cela exige que la complémentarité l'emporte sur la rivalité, et que l'on applique la règle dite des « six C » : commandement unique, cohérence dans la répartition des unités, coopération entre elles, coordination des compétences territoriales et des capacités rares des différents groupes.

Monsieur le ministre, à conclusions nouvelles, réponses nouvelles ! Ma question est simple : quelles décisions comptez-vous prendre ?

Puisqu'il me reste quelques secondes de temps de parole, je veux redire toute mon admiration aux policiers et aux gendarmes pour leur courage et leur dévouement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, du groupe de l'Union des démocrates et indépendants, du groupe Les Républicains et sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Nous voyons resurgir les éternels casseurs de flics, ceux qui crachent, au propre comme au figuré, sur les forces de l'ordre. Je leur conseille d'écouter Renaud, car même lui embrasse les flics, et il a bien raison ! En ces jours tragiques, ils ont été les vaillants défenseurs de notre liberté, ils ont été l'honneur de la France. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je m'associe aux remerciements que vous venez d'adresser aux forces de l'ordre, qui interviennent dans un contexte particulièrement difficile, lié notamment à la menace terroriste, à des formes de radicalité violente face auxquelles ils se tiennent en première ligne.

M. Sylvain Berrios. Dites-le à la CGT !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Ils accomplissent leur mission avec beaucoup d'engagement, de courage et de bravoure ; pour cela, ils méritent mieux que des campagnes abjectes, organisées par des structures, des organisations, qui sont constamment dans la posture. (*« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

Vous m'interrogez sur les mesures que nous prenons, sur l'organisation que nous avons retenue, pour faire face au risque terroriste. Depuis le mois d'octobre dernier, dès avant les attentats du mois de novembre, à l'initiative du Président de la République et du Premier ministre, nous avons décidé de réorganiser totalement nos forces pour faire face à des tueries de masse. Cela implique, tout d'abord, d'augmenter très significativement les effectifs de la police et de la gendarmerie : 9 000 emplois ont ainsi été créés au cours du quinquennat.

Deuxièmement, nous avons décidé d'augmenter de 17 % les crédits de fonctionnement de la police et de la gendarmerie, alors qu'ils avaient diminué à due proportion dans une période récente. Ces investissements permettent d'équiper les BAC, les brigades anti-criminalité, ainsi que les équipes de sécurité publique et les forces spécialisées en véhicules, en armes, en moyens de protection. Pour ce qui concerne les BAC et les PSIG, les pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie nationale, toutes les forces seront équipées d'ici la fin du mois de juin.

Nous avons décidé d'articuler les modes d'intervention de toutes ces forces de sorte qu'elles puissent intervenir en vingt minutes en cas de tuerie de masse. Pour cela, il faut implanter sur le territoire national dix-neuf unités du GIGN, du RAID, et de la BRI. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3844

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 avril 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 avril 2016](#)